



Comité Départemental de Natation du Rhône



E.N.F

Règlement 2013-2014

Comité Départemental du Rhône de Natation
EDS, 8 bis Rue Louis Thevenet 69004 Lyon
Tél. : 04 72 00 11 34 – Fax. : 04 72 00 11 34
Internet : www.abcnatation.com/rhone
Comiterhonenatation69@gmail.com

Les étapes de validation de compétences se passent

« de façon chronologique ».

Pour se présenter au test du Sauv'Nage, il faut être en capacité de réussir le test.

Pour se présenter au test du Pass'Sports De l'Eau il faut être titulaire du Sauv'Nage et que le test soit enregistré sur Extranat.

Pour se présenter au test du Pass'Compétition il faut être titulaire du test du Pass'Sports De l'Eau et que le test soit enregistré sur Extranat.

L'enfant ne peut se présenter au test de niveau supérieur qu'après une durée d'enseignement conséquente pour acquérir **les nouvelles compétences**.

Sans validation du test sur extranat, l'athlète ne peut se présenter à la session d'un test supérieur.

« Passer un test »

Il s'agit de commencer et de terminer l'épreuve du mieux possible, tout test non exécuté dans sa globalité est considéré comme non passé.

PREAMBULE

Çà y est, nous y sommes
L'ENF un concept de formation
Les trois étapes de l'Ecole de Natation Française

AGREMENT ENF

Le cahier des charges
I - Conditions d'agrément à l' « Ecole de Natation Française » (E.N.F)
II – Durée de validité de l'agrément
Protection des droits

EVALUATEURS-ASSISTANTS

Profil des Assistants-Evaluateurs
Profil des Evaluateurs ENF1 et ENF2
Profil des Evaluateurs ENF3
Le rôle de l'Evaluateur

FORMATION

Formation E.N.F de la FFN
Formateurs E.N.F de la FFN
ENF1, ENF2
ENF3

CERTIFICATION

Attribution

ORGANISATION DES SESSIONS DES « TESTS E.N.F »

I - Modalités d'organisation du Sauv'nage : sous la responsabilité d'un club agréé ENF
Le rôle du club agréé ENF
II - Modalités d'organisation du Pass'sports de l'eau : sous la responsabilité d'un club FFN ou du Comité Départemental du Rhône
Le rôle du club ou CD organisateur
Le rôle du Comité Départemental
III - Modalités d'organisation du Pass'compétition : sous la responsabilité du Comité Régional
Le rôle du CD ou du Comité Régional

DIPLOME

RECAPITULATIF

ORGANISATION RHONE 2013-2014

I – Formations Evaluateurs et Assitants-Evaluateurs

II – Sauv’Nage

III – Pass’Sports De l’Eau

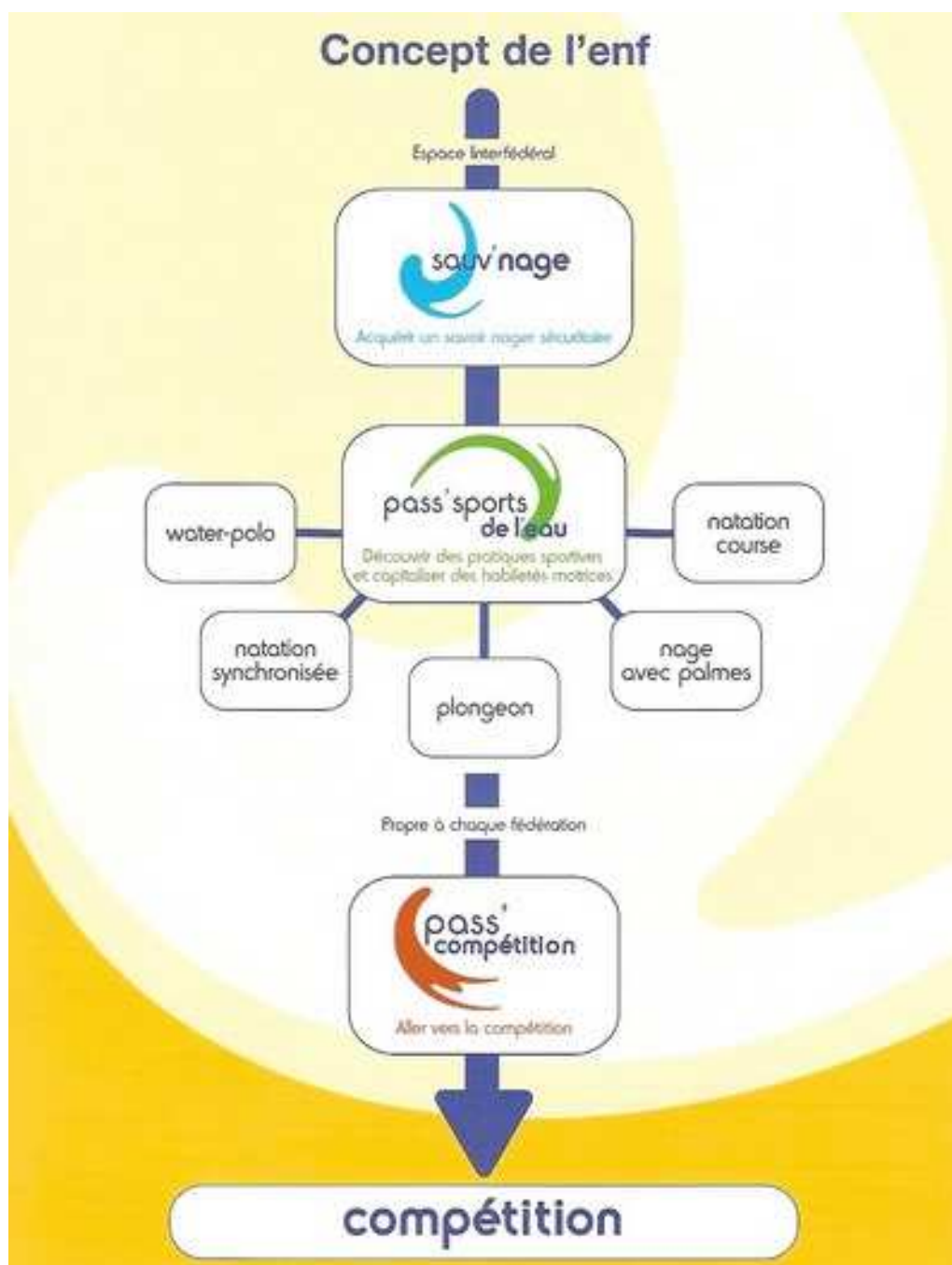
IV – Pass’Compétition

ANNEXES

Formulaire de déclaration de tests de Sauv’nage

Formulaire de demande d’organisation du Pass’sports de l’eau

Fiches de contrôle de réalisation



PREAMBULE

Dans le prolongement de la convention signée entre notre Fédération et le Conseil Intérfédéral des Activités Aquatiques (C.I.A.A), le développement efficace et rationnel de **l'Ecole de Natation Française** ne se fera que par la création d'un réseau fédérateur national homogène. Or, ce réseau ne peut se construire sans la participation responsable des structures associatives adhérentes, de tous les organisateurs et le respect d'un cahier des charges commun.

Çà y est, nous y sommes !!!

Depuis 2012/2013, tous les enfants nés en 2004 et après doivent être titulaires de l'ensemble des tests de l'ENF pour participer aux diverses compétitions (programmes sportifs départementaux, régionaux et nationaux).

Les enfants nés avant cette date ne seront pas obligés de posséder les 3 niveaux. Ceux qui souhaiteraient intégrer le dispositif de l'ENF devront suivre le dispositif dans son ensemble en respectant la chronologie des tests.

L'ENF un concept de formation :

L'ENF n'est pas une règle mais un concept novateur de formation, ce n'est ni une compétition, ni un élément de statistique, mais bien le franchissement d'étapes qui valident des compétences développées par l'enfant.

Ce programme est le socle commun d'apprentissage et de découverte de l'ensemble des disciplines de la Fédération. L'enfant qui entre dans nos structures doit pouvoir s'épanouir au travers de la richesse de nos activités. A un âge où la curiosité est exacerbée et où le besoin d'explorer s'impose comme moyen essentiel d'éducation, donnons à ces enfants les moyens de satisfaire ses aspirations au sein de nos clubs.

Le concept de formation de l'ENF s'appuie sur la transversalité des pratiques, chaque discipline de la « Natation » apporte un des éléments essentiels à la construction du nageur. Le plus important, c'est de mettre l'enfant en situation de transformer sa pratique. Ainsi, une formation bien conduite suppose que l'on ne brûle pas les étapes ;

Nous devons faire en sorte que l'enfant soit dans une dynamique de réussite.

Cela impose donc que chaque éducateur forme l'enfant pour qu'il soit en capacité de réussir tous les tests. Nous devons provoquer du « désir », de « l'envie » chez l'enfant. Il ne peut y avoir de construction d'un projet personnel ambitieux sans désir fort.

Présenter un enfant à un test sans préparation ou sans avoir vérifié qu'il est capable de le réussir, c'est ignorer les préjudices que cela engendre auprès de ce jeune.

Les étapes de validation de compétences se passent « de façon chronologique ».

Pour se présenter au test du Pass'Sports De l'Eau, il faut être titulaire du Sauv'Nage et que le test soit enregistré sur Extranat.

Pour se présenter aux tests du Pass'Compétition, il faut être titulaire du test du Pass'Sports De l'Eau et que le test soit enregistré sur Extranat.

L'enfant ne peut être présenté au test de niveau supérieur qu'après une durée d'enseignement conséquente pour **acquérir les nouvelles compétences**.

Sans validation du test sur Extranat, le nageur ne peut se présenter à la session d'un test supérieur.

Nouveauté 2013-2014 :

A partir de cette saison, la réussite au test du Pass'Sports De l'Eau est désormais soumise à la préparation des cinq tests, mais à la présentation et à la validation d'un minimum de trois tests au choix.

L'accès au test Pass'Compétition sera ouvert uniquement aux nageurs rentrant dans leur 9^e année au cours de la saison sportive (les enfants nés en 2005 pour la saison 2013-2014) et titulaire du test Pass'Sports De l'Eau.

Les trois étapes de l'Ecole de Natation Française :

L'Ecole de Natation Française doit être un plus pour nos clubs, et la pluridisciplinarité doit nous permettre de nous distinguer des autres acteurs qui fréquentent les piscines et être le garant d'un apprentissage de la natation innovant et performant pour tous nos jeunes licenciés. L'objectif de l'ENF est de baliser la progression du nageur par trois étapes, chacune visant à certifier un niveau de pratique important :

« Le Sauv'Nage », permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

« Le Pass'Sports De l'Eau », valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte des cinq disciplines sportives de la « Natation » et de l'environnement aquatique.

« Le Pass'Compétition », propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération qui l'organise.

Proposition de la commission ENF :

- ✓ 5 à 8 ans : Le Sauv'Nage
- ✓ 7 à 10 ans : Le Pass'Sports De l'Eau
*Il semble nécessaire de prendre 2 années minimum pour préparer le nageur et ne pas passer plus de trois tests dans la saison sportive au niveau du Pass'Sports De l'Eau.
Par exemple : 1^{ère} année : Natation – Plongeon – Nat Synchro ; 2^{ème} année : Water-Polo – Nage avec palmes*
- ✓ 9-10 ans : Le Pass'Compétition

Bien entendu les catégories d'âges proposées sont variables mais quoiqu'il en soit il faut comprendre que les tests doivent être abordés le plus tôt possible et qu'il ne faut pas attendre que l'enfant passe un test pour continuer la formation vers un autre test. Les compétences de chaque test sont transversales. Pourquoi attendre le test du plongeon pour apprendre aux plus petits à faire une galipette ou attendre le Pass'Compétition pour aborder la technique des nages codifiées.

« Passer un test ».

Il s'agit de commencer et de terminer l'épreuve du mieux possible. **Tout test non exécuté dans sa globalité est considéré comme non passé.**

AGREMENT ENF

Le cahier des charges :

Le cahier des charges fourni aux « clubs agréés E.N.F » donne les éléments utiles pour garantir le bon déroulement de leurs actions, dans un cadre identique et conforme à l'esprit du concept. Il s'agit, entre autre, de garantir pour chaque titulaire d'un test de l'E.N.F, d'une égalité de traitement et de jugement lors du passage des tests quelle que soit son appartenance fédérale. Ce document est téléchargeable sur le site du Comité Départemental.

*I - Conditions d'agréments à l' « **Ecole de Natation Française** » (E.N.F) :*

Toute association affiliée à la Fédération Française de Natation ou à une des Fédérations membres du C.I.A.A. qui souhaite adhérer au principe de l'ENF doit remplir les conditions suivantes :

1°) Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé au Comité du Lyonnais en deux exemplaires. Ce document est téléchargeable sur le site du Comité du Lyonnais.

2°) Etre à jour de l'affiliation.

3°) Avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'Nage.

Le Comité du Rhône fait paraître régulièrement la liste des clubs agréés ENF sur le site du Comité du Rhône.

Il – Durée de validité de l'agrément :

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment l'enregistrement des sessions du Sauv'Nage sur Extranat.

Il n'est pas nécessaire de refaire une demande d'agrément si le club n'a pas rempli les conditions de reconduction. Il s'agit pour le club de régulariser la situation en **enregistrant ses sessions de Sauv'Nage sur Extranat, en nommant bien un évaluateur licencié dans le club responsable de la session.**

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement, entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

Protection des droits :

Par convention, le Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques est propriétaire de tous les droits d'exploitation de l'ENF, et, conformément aux articles 17-III et 18-1 de la loi sur le sport, des images, logos et emblèmes de **l'Ecole de Natation Française.**

Seuls les documents ENF (livrets ENF, livrets pratiquants, diplômes) fournis par le CIAA peuvent être utilisés dans le cadre de l'ENF.

Le Comité Départemental doit envoyer la liste des clubs ayant inscrits des licenciés à une session de Pass'Sports De l'Eau **fin décembre 2013, fin mars 2014, fin juin 2014** à comitelyonnais.natation@wanadoo.fr afin de tenir à jour la liste des clubs agréés ENF.

EVALUATEURS-ASSISTANTS

Profil des Assistants Evalueurs :

Qui ? Toute personne licenciée, sans qualification minimum requise, qui souhaite, sous la responsabilité d'un Evalueur, participer au dispositif ENF et ayant suivi la formation « d'Assistant Evalueur » correspondante.

Rôle ? Il a en charge un atelier ou l'évaluation d'une tâche. **Il ne peut en aucun cas être responsable de la session et apparaître sur les fiches bilan.**

Profil des Evalueurs ENF1 et ENF2 :

Qui ? Les professionnels licenciés exerçant une mission d'éducateur de la « Natation », ou les personnes titulaires d'un diplôme fédéral FFN correspondant (BF1 pour l'ENF1, BF2 pour l'ENF2), et les personnels titulaires d'un titre d'enseignant (EN).

Les personnes ayant obtenu une qualification ENF1 ou ENF2 au sein d'une Fédération du CIAA et licenciées à la FFN.

Profil des Evaluateurs ENF3 :

Qui ? Les professionnels licenciés exerçant une mission d'enseignement de la « Natation », ou les personnes titulaires du brevet fédéral 3 et les personnels titulaires d'un titre d'enseignant (EN).

Les officiels A de natation course et water-polo, les officiels D minimum de natation synchronisée, les officiels pour les autres disciplines, à jour de leur carte annuelle suite au recyclage et ayant suivi la formation ENF3.

Le rôle de l'Évaluateur :

1°) Il est responsable et garant du bon déroulement de la session et de la bonne mise en œuvre du dispositif.

2°) Il encadre les assistants et vérifie leur compétence à juger, leur rappelle les consignes liées à l'évaluation et le sens de leur mission.

3°) Il atteste la réussite aux tests (nom de l'évaluateur référent inscrit pour la session de Sauv'Nage sur Extranat et signe les livrets pratiquants).

4°) Il engage sa signature.

FORMATION

Les formations sont gratuites dans le Rhône pour nos licenciés.

Cependant, si le candidat ne se présente pas à la session, il sera (le club où il est licencié) amendé.

Les candidats doivent être licenciés à la FFN et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site du Comité Départemental.

Les inscriptions seront ouvertes et gratuites jusqu'à 15 jours avant la date de la formation proposée.

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs ne pourront se présenter au niveau supérieur qu'après avoir justifié de la mise en place de 2 sessions d'évaluations.

Formation ENF de la FFN :

Les compétences des acteurs ne sont pas remises en causes, elles sont utilisées. La formation des « Evaluateurs » vise à présenter le dispositif, la philosophie, et établir une cohérence entre les acteurs de **toutes les Fédérations** mais aussi au sein de notre Fédération.

L'évaluation du Sauv'Nage et du Pass'Sports De l'Eau est réservée aux « Educateurs », car à ce niveau la compétence pédagogique est essentielle.

Le Pass'Compétition est réservé aux Fédérations et concerne l'entrée dans la compétition, les officiels intègrent le dispositif comme « Evaluateur ». A ce niveau ce sont les compétences et l'aptitude à observer dans un cadre défini qui sont sollicitées.

Pour obtenir leur qualification, les Evaluateurs ENF et les Assistants Evaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes. Il n'est pas possible d'obtenir un

niveau d'évaluation sans avoir eu le niveau sous jacent. Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation.

Formateurs ENF de la FFN :

ENF1, ENF2

Les formations ENF 1 et ENF2, Evalueurs et Assistants, sont assurées par le Comité Départemental par délégation du Comité Régional. Le Comité Départemental organise un planning de formation sous la responsabilité du délégué technique ENF.

A ce jour, seul le délégué technique ENF, agréé par l'ERFAN peut assurer des formations ENF1, ENF2. En cas de besoin exceptionnel, des CT peuvent intervenir dans la formation ENF1, ENF2.

Les sessions de formations ENF1 et ENF2 font l'objet de formations distinctes. **Pour prétendre faire une formation ENF2, il faut que le candidat à la formation atteste d'avoir participé à 2 sessions du test du Sauv'Nage.**

ENF3

Les formations ENF3 **option natation course** sont dispensées par le CD. Les formateurs sont agréés par l'ERFAN. Dans le cas où le délégué technique ENF est optionnaire natation course, c'est lui qui assure la formation ENF3NC.

Pour le Rhône, l'ERFAN a agréé Remy SAUVET comme formateur pour le département.

En cas de besoin exceptionnel, des CT peuvent intervenir dans la formation ENF3NC.

Les formations ENF3 **option natation synchronisée** sont dispensées par le Comité du Lyonnais. Les formateurs sont un Conseillé Technique et un formateur agréé par l'ERFAN optionnaire natation synchronisée.

Les formations ENF3 **option eau libre, water-polo** sont dispensées par le Conseillé Technique au Comité du Lyonnais.

Les formations ENF3 **option plongeon** sont dispensées par un Conseillé Technique désigné par le Directeur Technique National.

Pour les officiels désireux d'être évaluateurs ENF3 et n'ayant pas les qualifications sous-jacentes (assistant ENF1, assistant ENF2), ils doivent suivre une formation complémentaire de l'ENF3 sur le concept et la philosophie de l'ENF.

CERTIFICATION

Attribution

Les numéros de certification sont attribués par le Comité du Lyonnais dès réception des différentes pièces justificatives (récépissé de licence et diplômes d'éducateur). Elle est annuelle et est tacitement renouvelée si la personne est licenciée à la FFN d'année en année.

Si un cas majeur d'utilisation de cette certification en dehors des conditions d'utilisation s'avérait, la personne pourrait se voir retirer sa qualification d'évaluateur ou d'assistant.

Les stagiaires en formation BEESAN ou BP JEPS AAN peuvent être assistant ENF1 si la formation est dispensée pendant leur cursus. Dès l'obtention du diplôme, il faut qu'il demande au Comité du Lyonnais un n° d'évaluateur ENF1.

Une carte sera envoyée aux personnes certifiées.

Seules les personnes licenciées pour la saison et certifiées peuvent valider les tests de l'ENF.

ORGANISATION DES SESSIONS DES « TESTS E.N.F »

I - Modalités d'organisation du Sauv'Nage : sous la responsabilité d'un club agréé ENF

Le « Sauv'Nage » peut être organisé, sous la responsabilité d'un club FFN agréé ENF possédant au moins un titulaire de la formation d'Évaluateur ENF1.

Les organisations doivent être déclarées un mois avant la date de la session prévue au Comité Départemental qui peut dépêcher un délégué. Voir en annexe le formulaire de déclaration. Ce document est téléchargeable sur le site du Comité.

Information :

Arrêté du 25 avril 2012 : Le Sauv'Nage peut être présenté comme document attestant de l'aptitude du mineur à pratiquer certaines **activités aquatiques et nautiques se déroulant en accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutismes.**

Le présent arrêté est entré en vigueur le 30 juin 2012.

Le rôle du club agréé ENF :

1°) Il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.

2°) Il est garant du respect des conditions de passage des tests.

3°) Il envoie les fiches bilans (bilan du test **et** fiche de présence) au CD comiterhonenatation.enf@gmail.com (pour être archivé) **SOUS LES 7 JOURS APRES LA DATE DE PASSAGE.** Ces documents sont téléchargeables sur le site du Comité Départemental.

4°) Il enregistre les résultats des tests du Sauv'Nage sur Extranat.

5°) Il remet un livret du pratiquant à chaque personne qui a réussi le test du Sauv'Nage.

Rappel : le Sauv'Nage est exigé à l'entrée en formation du brevet fédéral « Assistant Club » et Brevet Fédéral 1^{er} degré, la stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

II - Modalités d'organisation du Pass'Sports De l'Eau : sous la responsabilité d'un club FFN ou du Comité Départemental

L'organisation du « Pass'Sports De l'Eau » est de la responsabilité du Comité départemental par délégation du Comité du Lyonnais ou de la responsabilité du Club Organisateur par délégation du Comité Départemental.

Le Comité Départemental met sur son site le calendrier des sessions organisées avec le nom de la personne déléguée par le Comité Départemental titulaire de l'ENF2 avec avis du délégué technique ENF.

Des sessions de Pass'Sports De l'Eau sont planifiées dans le calendrier départemental. (Attention à ne pas oublier toutes les disciplines.)

Nous rappelons que les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests, et être titulaire du Sauv'Nage.

Pour l'ensemble des organisations,

Il n'est pas obligatoire d'organiser l'ensemble des tests au cours d'une même session (ce qui peut être mieux pour ne pas avoir une session trop longue, sauf dans le cas où il n'y a pas beaucoup de nageurs présents).

Une session peut comporter un seul des cinq tests.

Il n'est pas fixé de limite de validité.

A minima, la présence de deux Evaluateurs ENF2 est obligatoire. Le représentant de la structure organisatrice et le délégué territorial (départemental ou régional) ou le représentant d'un autre club participant, titulaires de la qualification Evaluateurs ENF2.

Il n'y a pas d'échauffement.

Il n'y a pas de démonstration préalable à l'évaluation, chaque candidat étant supposé connaître l'épreuve.

Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs ENF2 et des assistants évaluateurs ENF2.

Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.

Les tests doivent être réalisés de manière autonome.

Il n'y a pas de classement.

(Prévoir un stand avec des gâteaux, cela permettra notamment le financement des badges et des médailles)

Prévoir une sorte de cérémonie protocolaire pour remise des documents aux enfants.

Si un club agréé est l'organisateur :

Dans l'hypothèse où un club ne peut participer pour des raisons **exceptionnelles au dispositif proposé par le Comité Départemental**, ce dernier établit les conditions d'organisation des Pass'Sports De l'Eau. A minima, le club devra :

*remplir le formulaire de demande d'organisation et le transmettre **avant fin octobre** au comité départemental pour avis. **Celui-ci devra envoyer ce même formulaire visé au Comité du Lyonnais.** Voir en annexe le formulaire de déclaration. Ce document est téléchargeable sur le site du Comité.

*proposer le test à au moins deux clubs. **Sans représentant départemental, si seul le club organisateur est présent sur la session, celle-ci sera invalidée.**

*remplir les conditions établies par le Comité Départemental.

Le Comité Départemental devra envoyer, si possible, un représentant du Comité départemental ou régional de la FFN, lui-même titulaire de l'Evaluateur ENF2.

Si aucun représentant du Comité n'est disponible, et que seul le club organisateur est présent sur la session, celle-ci sera invalidée.

Si le Comité Départemental est l'organisateur :

*les clubs participants doivent transmettre la liste des nageurs par mail comiterhonenatation.enf@gmail.com AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PREVUE DANS LE PROGRAMME DEPARTEMENTAL.

*les responsables ENF des clubs doivent utiliser pour les engagements les tableaux d'engagement ENF. Ces documents sont téléchargeables sur le site du Comité.

*tout engagement qui arriverait après la date limite pourra ne pas être pris en considération.

*les engagements sont au prix de 2 euros par nageur, quelque soit le nombre d'épreuves auxquels il participe.

*les nageurs doivent se présenter aux épreuves avec leur propre matériel (palmes, tuba). Le Comité mettra à disposition les ballons de water-polo, de taille enfant.

*chaque club doit présenter au moins 1 évaluateur ENF et un assistant ENF du niveau de tests présentés par tranche de 10 nageurs inscrits (par exemple : pour 4 nageurs inscrits – 1 évaluateur et 1 assistant évaluateur ; pour 12 nageurs inscrits, 2 évaluateurs et 2 assistants évaluateurs)

* les Evaluateurs seront équipés de tee-shirt distinctif fourni par le Comité Départemental.

* des récompenses (badges ENF) seront éventuellement remis au nageur ayant réussi le test.

*une animation sous forme de course à l'« Australienne 25m NL départ plongé » sera éventuellement organisée en fin de session. Elles ont pour objectif de valoriser l'aspect compétitif et l'enjeu de nos activités. Chaque série est tirée au sort. Le départ est donné simplement : « Attention ; Partez... ». Les 3 premiers seront récompensés par une médaille.

Un strict respect des règles et de l'éthique est impératif : il est nécessaire de tenir compte des critères de réussite avec au préalable la phrase suivante : « Validation du test ; l'ensemble des tâches doit être réussi et réalisé dans l'ordre et dans la continuité. »

Rappel : Le Pass'Sports De l'Eau est exigé à l'entrée en formation du Brevet Fédéral 2^{ème} degré. Le Pass'Sports De l'Eau est admis en équivalence du test technique préalable à l'entrée en formation du brevet professionnel jeunesse et sports des activités aquatiques et de natation (BPJEPS AAN).

La stricte application des conditions d'obtention du test participe à sa crédibilité.

Sans oublier l'élément fondamental pour une bonne organisation : et les parents ? Il faut s'en occuper pour leur expliquer, visionner les films... Dans le local club, passer les vidéos, répondre aux questions des parents sur l'ENF. Charge de l'organisateur : ordinateur, vidéo projecteur, écran, DVD Pass'Sports De l'Eau, chaise, buvette... Si l'ENF n'est pas « vendue » aux parents, ne doutons pas un seul instant que le succès sera improbable !

Le rôle du Club Organisateur

1°) Il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.

2°) Il est garant du respect des conditions de passage des tests.

3°) Il envoie les fiches bilans (bilan du test **et** fiche de présence) au Comité Départemental comiterhonenatation.enf@gmail.com (pour être archivé) **SOUS LES 7 JOURS APRES LA DATE DE PASSAGE.**

4°) Il remet un livret du pratiquant en fonction des conditions établies préalablement.

Le rôle du Comité Départemental

1°) Il assure la compilation des résultats des tests du Pass'Sports De l'Eau.

2°) Il transmet la liste des clubs participants aux sessions du Pass'Sports De l'Eau au Comité du Lyonnais fin juin 2014 à comitelyonnais.natation@wandoo.fr.

3°) Il enregistre les résultats des tests du Pass'Sports De l'Eau sur Extranat. Et il informera par mail le club organisateur lorsque le test est validé sur Extranat.

4°) En ce qui concerne les sessions organisées par le Comité, c'est le Club du nageur qui lui remettra un livret du pratiquant ayant réussi au moins une épreuve..

RAPPEL : par session,

Il n'y a qu'un seul passage par atelier

Afin d'éviter toute perturbation d'épreuves, il est demandé aux parents de rester assis sur le bord du bassin ou à l'extérieur du bassin pour permettre l'exécution des épreuves et l'évaluation des nageurs dans les conditions les meilleures.

III - Modalités d'organisation du Pass'Compétition

L'organisation du « Pass'Compétition » est de la **responsabilité du comité régional**. Il peut être organisé par le Comité Régional ou Départemental. Le passage de test se déroule sous la responsabilité et en la présence d'un représentant du Comité Régional de la FFN, lui-même titulaire de l'Évaluateur ENF3, ou du responsable départemental.

Le Pass'Compétition n'est pas limité qu'à l'accomplissement d'un 100m 4N, en effet, il prend également en compte la connaissance de l'environnement de la compétition.

A ce jour, les Pass'Compétition Natation Course et Natation synchronisée sont délégués aux comités départementaux, sous la responsabilité du comité régional.

Chaque Comité Départemental envoie au Comité du Lyonnais le calendrier des sessions avec le nom de la personne délégué par le Comité Départemental titulaire de l'ENF3 avec avis du délégué technique ENF.

Les sessions de Pass'Compétition sont planifiées dans le calendrier départemental.

Nous rappelons que les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests, et être titulaire du Pass'Sports De l'Eau.

Le rôle des clubs participants

*les clubs participants doivent transmettre la liste des nageurs par mail à l'adresse comiterhonenatation.enf@gmail.com AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PREVUE DANS LE PROGRAMME DEPARTEMENTAL.

*les responsables ENF des clubs doivent engager les candidats au travers des tableaux d'engagement ENF. Ces documents sont téléchargeables sur le site du Comité.

*tout engagement qui arriverait après la date limite pourra ne pas être pris en considération.

*les engagements sont au prix de 2 euros par nageur, quelque soit le nombre d'épreuves auxquels il participe.

*chaque club doit présenter au moins 1 évaluateur ENF et un assistant ENF du niveau de tests présentés par tranche de 10 nageurs inscrits (par exemple : pour 4 nageurs inscrits – 1 évaluateur et 1 assistant évaluateur ; pour 12 nageurs inscrits, 2 évaluateurs et 2 assistants évaluateurs)

Pour le Pass'Compétition Natation Course, des chronométreurs et des officiels A sont nécessaires pour l'organisation. Un jury minimum est à engager pour permettre une bonne évaluation dans de bonnes conditions :

- *un Evalueur ou Assistant Evalueur ENF3 par couloir de nage disponible
- *1 starter
- *1 juge arbitre
- *1 personne à la chambre d'appel
- *1 personne pour récupérer les fiches d'évaluations
- *1 personne pour le secrétariat
- *1 délégué ENF

Pour le Pass'Compétition Natation Synchronisée, le jury est composé :

- *1 personne pour le secrétariat
- *des Evalueurs ou Assistants Evalueurs ENF3
- *1 délégué aux nageurs
- *1 responsable du son
- *des chronométreurs

Si les effectifs minimum ne peuvent être assurés, le délégué présent devra annuler la session.

Pour l'organisation des Pass'Compétition,

Un échauffement de 30 minutes sera proposé.

La règle de deux départs sera appliquée.

Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs et des assistants évaluateurs.

Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.

Les tests doivent être réalisés de manière autonome.

Il n'y a pas de classement. Les temps réalisés ne sont pas validés.

Des récompenses (diplôme) seront remis au nageur ayant réussi le test.

Le rôle du Comité départemental ou du comité régional :

- 1°) Il a en charge l'organisation administrative et matérielle des sessions.
- 2°) Il est garant du respect des conditions de passage des tests.
- 3°) Le Comité Départemental transmet les résultats des tests Pass'Compétition au Comité Régional, qui les valide sur Extranat, à l'adresse comitelyonnais.natation@wanadoo.fr.
- 4°) Le Comité Régional prévient le Comité Départemental par mail dès que les résultats sont validés et envoie le fichier « étiquettes » pour la préparation des livrets et diplômes.
- 5°) Il remet un livret du pratiquant à chaque personne qui a réussi le test du Pass'Compétition. Ces livrets seront envoyés aux clubs **DANS LE MOIS SUIVANT LA SESSION**.

DIPLOME

Un livret du pratiquant est remis à chaque personne qui a réussi le test du Sauv'Nage. Le diplôme sous forme d'une carte plastique est inclus dans le livret.

Dans le cas du Pass'Sport De l'Eau, un livret du pratiquant peut être remis dès lors qu'une des 5 épreuves est validée. L'organisateur en fixe les modalités de délivrance (de la 1^{er} participation à un atelier jusqu'à la réussite complète du test).

Un livret du pratiquant est remis à chaque personne qui a réussi le test du Pass'Compétition. Le diplôme sous forme d'une carte plastique est inclus dans le livret.

Il est possible de commander des livrets pratiquants Sauv'Nage, Pass'Sports De l'Eau et Pass'Compétition ainsi que des cartes diplômes. Voir sur le site du Comité Départemental pour télécharger le bon de commande intitulé support pédagogique-bon de commande.

RECAPITULATIF

Chaque club devra prévoir en début de saison, **un calendrier pour l'année des tests ENF** qu'il souhaite organiser. Dans l'idéal, avec les Sauv'Nage mais **à minima avec les Pass'Sports De l'Eau (2 à 3 organisations annuelles par club)**.

Les résultats des tests du Sauv'Nage sont enregistrés dans Extranat par le club et les fiches bilans sont envoyés au CD.

Attention, les clubs doivent avoir enregistré les tests de la saison sportive avant le 15 septembre de la saison sportive suivante au risque de se voir invalider la session réalisée (licences).

Les résultats des tests du Pass'Sports De l'Eau sont envoyés par l'organisateur au Comité Départemental à l'adresse comiterhonenatation.enf@gmail.com et sont enregistrées dans Extranat par le Comité Départemental. La compilation des clubs participants est envoyée par le Comité Départemental au Comité du Lyonnais à l'adresse comitelyonnais@wanadoo.fr en juin 2014.

Attention, les Comités Départementaux doivent enregistrer les tests de la saison sportive avant le 15 septembre de la saison à venir au risque de se voir invalider la session (licences).

Les résultats des tests des Pass'Compétition sont envoyés par le Comité Départemental au Comité du Lyonnais à l'adresse comitelyonnais@wanadoo.fr et sont enregistrés dans Extranat par le Comité Régional.

Attention, le Comité du Lyonnais doit enregistrer les tests de la saison sportive avant le 15 septembre de la saison à venir au risque d'invalider la session (licences).

Les départements doivent envoyer le calendrier complet des tests ENF, Pass'Sports De l'Eau et Pass'Compétition ainsi que les personnes référentes pour le Comité Départemental de chaque session, avant le 15 octobre 2013 au comité.

ORGANISATION RHONE 2013-2014

ATTENTION LA FORMATION EST ANNULEE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFERIEUR A 5 PERSONNES INSCRITES

D'autres formations pourront être proposées en cours d'année sportive sur invitation des clubs en fonction des disponibilités de notre assistant technique départemental.

I – Formations Evaluateurs/Assistants

ENF1 : 13 octobre 2013 à La Mulatière
 6 avril 2014 à Belleville

ENF2 : 26 janvier 2014 à Oullins
 8 juin 2014 à La Mulatière

ENF3 : 13 octobre 2013 à Vénissieux
 26 janvier 2014 à Oullins
 6 avril 2014 à Belleville
 1 juin 2014 à La Mulatière

II – Sauv’Nage

A compléter, le Comité Départemental informera les clubs au fur et à mesure des dates connues d’organisation

III – Pass’Sports De l’Eau

Inscriptions par mail 2 semaines au plus tard avant la date prévu à comiterhonenatation.enf@gamil.com, le CD renverra une confirmation aux clubs une semaine avant la date prévue.

IV – Pass’Compétition

Natation Course : 13 octobre 2013 à La Mulatière
 26 janvier 2014 à Oullins
 6 avril 2014 à Belleville
 1 juin 2014 à Givors

Natation synchronisée :

Vous pouvez télécharger le calendrier général des organisations sur le site du Comité Départemental.

ANNEXES

Formulaire de déclaration de test de « Sauv’Nage »

Formulaire de demande d’organisation du « Pass’Sports De l’Eau »

Fiches de contrôle de réalisation (pour aider les évaluateurs à juger efficacement les Sauv’Nage et Pass’Sports De l’Eau, le Comité vous propose d’utiliser les fiches suivantes)



DECLARATION D'ORGANISATION D'UNE SESSION DU TEST DU SAUV'NAGE



Document à transmettre au comité départemental pour information 1 mois avant la date de la session

Club :

Adresse :

Evaluateur ENF1 responsable technique et pédagogique de la mise en place des tests du Sauv'Nage

Nom - Prénom :

N° de certification :

Lieu d'organisation :

Date d'organisation :

Horaires :

Nombres d'enfants :

... Nombre d'enfants du club organisateur

... Nombre d'enfants que le club peut accueillir

Fait le : à :

Signature du président du club
(Tampon)



DECLARATION D'ORGANISATION D'UNE SESSION DE TEST DU PASS'SPORTS DE L'EAU

Document à transmettre au comité départemental pour avis et accord avant le 15
octobre 2014

Club :

Adresse :

Evaluateur ENF1 responsable technique et pédagogique de la mise en place des tests du
Sauv'Nage

Nom - Prénom :

N° de certification :

Lieu d'organisation :

Date d'organisation :

Clubs participants :

Horaires :

Nombres d'enfants :

... Nombre d'enfants du club organisateur

... Nombre d'enfants des autres clubs accueillis

Disciplines concernées (rayer les disciplines non effectuées)

Natation Course

Natation Synchronisée

Plongeon

Water Polo

Nage avec palmes

Fait le :

à :

Signature du président du club
(Tampon)

Avis du Comité Départemental :

Le CD désigne :

représentant du comité départemental
Evalueur ENF2

Date et signature du délégué technique ENF (Tampon)

Document à retourner au club

PASS'SPORTS NATATION SYNCHRO CD69 Natation

NOM	Prénom	Club	n° de licence	Acquis	Non Acquis
Précisez la ou les raisons de l'échec					
Présentation hors de l'eau 10"					
Entrée à l'eau « artistique » et immersion complète					
Rotation avant groupée complète					
Elever un bras le plus haut possible					
Lever une jambe le plus haut possible					
Déplacement dorsal par la tête sur environ 5m					
Saluer avec 1 bras au minimum 2 secondes					

PASS'SPORTS WATER-POLO CD69 Natation

NOM	Prénom	club	n° de licence	Acquis	Non Acquis
Précisez la ou les raisons de l'échec					
Lancer un ballon à portée des bras de l'équipier					
Nager en crawl tête hors de l'eau					
Changer de direction en contournant l'équipier					
Nager avec un ballon entre les bras					
Changer de direction et tirer vite vers le but					
Reprendre un déplacement en crawl après un tir					
Appel de balle et recevoir un ballon					
Avancer en position offensive (bras hors de l'eau, ballon dans la main) et tirer au but à une distance de 3m					

PASS'SPORTS NAGE AVEC PALMES CD69 Natation

NOM	Prénom	club	n° de licence	Acquis	Non Acquis
Précisez la ou les raisons de l'échec					
Départ plongé d'un plot					
Coulée de 7,50m avec des battements et vidage du tuba					
Déplacement sur le ventre, bras devant et respiration avec le tuba					
Culbute avec poussée au mur					
Coulée ventrale sur 7,50m					
Retour en ondulations bras devant					

PASS'SPORTS NATATION COURSE CD69 Natation

NOM	Prénom	club	n° de licence	Acquis	Non Acquis
Précisez la ou les raisons de l'échec					
Départ plongé d'un plot					
Coulée sans mouvement de 5m, mesure aux talons					
25 Crawl sans arrêt jusqu'au virage					
Culbute avec poussée au mur					
Coulée en immersion dorsale jusqu'au passage des mains à 3 m du mur					
25 Dos Crawlé sans arrêt					
Arrivée sur le dos					

PASS'SPORTS PLONGEON CD69 Natation

NOM	Prénom	club	n° de licence	Acquis	Non Acquis
Précisez la ou les raisons de l'échec					
Présentation (hors de l'eau)					
Impulsion verticale sur place (hors de l'eau)					
Roulade avant par-dessus un obstacle (hors de l'eau)					
Saut avec rotation longitudinale (hors de l'eau)					
Impulsion verticale > Chandelle « groupé --- dégroupé »					
Rotation avant groupée (genre de sauts périlleux)					
Entrée dans l'eau par la tête (départ assis)					
Rotation arrière départ dans l'eau (comme dauphin synchro)					